

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure



À la séance ordinaire qui sera tenue le **12 mars 2019**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no 437, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2019-04 : LOT 2 068 249 (17, RUE HUOT)

La demande de dérogation mineure vise à :

- Permettre l'aménagement de 2 entrées charretières avec une largeur de 21 et 22 mètres au lieu de 20 mètres tel que prescrit à la réglementation;
- Permettre l'aménagement de 2 entrées charretières avec une largeur totale maximale de 43 mètres au lieu de 30 mètres tel que prescrit à la réglementation.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, lors de la séance ordinaire du 12 mars 2019.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 18 FÉVRIER 2019.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
